



**SPPN**

**Syndicat des Psychologues de la Police Nationale**

07.81.07.84.62

siege.sppn@gmail.com

Le Syndicat des Psychologues de la Police Nationale a « pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels » des adhérents (extrait des statuts). Cela se concrétise régulièrement par un travail sur la reconnaissance de notre place dans l'institution.

**La composition du bureau est actuellement la suivante :**

SECRETAIRE GENERALE :	Danièle COSTE
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :	Emmanuel DHORNE
TRESORIERE :	Virginie MASTENGUE
COMMISSION SOUTIEN :	Laurent VADON Julie ROCHE-COURANT
COMMISSION FORMATION :	Jonathan JASIULEK Céline BOBLIQUE
COMMISSION COMMISSARIAT :	Mélissa BOURNE Nolwenn MESLÉ Laurence SENGELIN

**ADHESION AU SPPN :**

**Tarifs :** 55 € pour les contractuels jusqu'à l'échelon 4 inclus  
75 € pour les contractuels à partir de l'échelon 5

**A savoir :** sur chaque cotisation nous reversons 45 € à la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP), à laquelle nous sommes affiliés.

**Pour adhérer :** veuillez contacter notre trésorière à cette adresse [mastengue\\_virginie@yahoo.fr](mailto:mastengue_virginie@yahoo.fr), afin de lui demander un bulletin d'adhésion. Elle vous indiquera alors la procédure à suivre.  
(A nos anciens adhérents : vous pouvez renouveler votre adhésion avec votre bulletin de l'année précédente, vérifiez vos informations si pré-rempli, avant de nous le faire parvenir)

**Modes de paiements possibles :** virement et chèque.